

Numéro de dossier : 1258398007

**Unité
administrative
responsable**

Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des études techniques ,
Division de l'urbanisme _du patrimoine et des services aux entreprises

Objet

Adoption, en vertu du paragraphe 3 de l'alinéa 1 de l'article 89 de la Charte de la Ville de
Montréal, métropole du Québec, d'un règlement autorisant la transformation et
l'occupation d'un bâtiment situé sur le lot 1 867 998 du cadastre du Québec à des fins
principalement commerciales, la démolition du bâtiment situé sur le lot 2 135 975 du
cadastre du Québec afin d'y construire un bâtiment commercial de quatre étages ainsi
que l'aménagement des espaces extérieurs

Sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s)

♦Commentaires (maximum 1 500 caractères, environ 10 lignes)

Voir documents ci-joints.

♦Fichiers joints



20250619 - 1&55_Van Horne_Article 89.docx



Annexe A.pdf

Responsable de l'intervention

Sabrina GRANT
Avocate, Droit public et législation
Tél. : 514-872-6872

Endossé par:

Sabrina GRANT
Avocate
Droit public et législation
Tél. :514-872-6872
Date d'endossement: 2025-06-19

Numéro de dossier : 1258398007